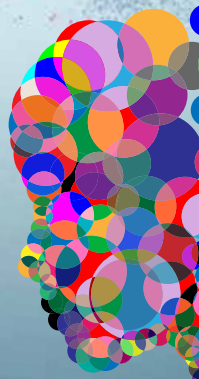


MENTION COMPLÉMENTAIRE

COIFFURE (1 an)

Formation continue



LE DIPLÔME

Destinée à améliorer la technique des jeunes titulaires d'un CAP, la MC forme de futurs professionnels spécialistes de la coloration et de la coupe. Son titulaire sait concevoir et réaliser des effets capillaires par coloration, méchage, défrisage ... Il connaît également les différents styles de coupes ainsi que les techniques de mises en forme et de coiffage, qui vont lui permettre de réaliser des coiffures personnalisées. Le jeune diplômé peut être coiffeur dans un salon I. Il peut aussi travailler comme conseiller, animateur ou responsable technique dans une entreprise de production ou de distribution de produits capillaires. Cette formation est reconnue par l'Etat et par les professionnels c'est un véritable tremplin entre le CAP et le BP.

PRÉREQUIS

Le candidat doit être titulaire du CAP COIFFURE. La rentrée scolaire a lieu une fois par an entre septembre et mi-novembre. La sélection se réalise sur entretien individuel.

LES DÉBOUCHÉS

Le titulaire du BP exerce son activité principalement dans les parfumeries ou les instituts de beauté dont il peut, après quelques années d'expérience, assurer la direction technique. Il peut également devenir animateur commercial pour des entreprises de produits et de matériels, ou Conseiller en image.

Le diplômé peut également poursuivre ses études en préparant un Brevet professionnel coiffure puis poursuivre en BTS métier de la coiffure.

PROGRAMME

Durée de stage : 15 semaines durant l'année.

Théorie : dossier de stage

Pratique :

- Approfondir les techniques de coupe et coiffage ;
- Coloration, mèches, ombré... plusieurs formations qualifiantes interne.

